

■ **Dual Time Sàrl**, à Lausanne, avenue de Cour 101. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 1er mai 2003 et 7 mai 2003. But: commerce et réparation de montres et bijoux. Reprise de biens envisagée: mobilier, agencement, matériel d'exploitation, marchandises et goodwill (de CHF 1 au maximum) de la raison individuelle Dual Time, D'Angelo Carla, à Lausanne, pour CHF 120'000 au maximum. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Associés-gérants avec signature collective à deux: Carpent Bernard, de Belgique, à Pully, et Casadei Frédéric, d'Italie, à Bussigny-près-Lausanne, chacun avec une part de CHF 10'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 4643 du 12.05.2003  
(00993800 / CH-550.1.034.365-5)